

La trame présentée à travers ce document doit être perçue comme une première base de réflexion. Elle peut être amenée à évoluer en fonction des envies ou des objectifs des enseignants, des imprévus liés à l'implication des élèves, des spécificités de l'école accompagnée... Le maître-mot ici est **CO-CONSTRUCTION**.

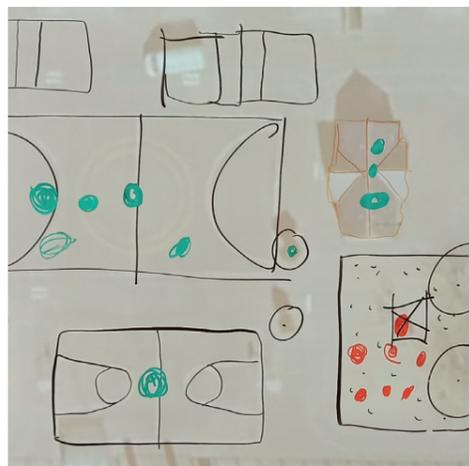
La démarche a pour finalité, dans une dimension pédagogique forte, la transformation plus ou moins importante de la cour d'école. Il est donc primordiale d'**ASSOCIER EN AMONT L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE, L'ÉQUIPE MUNICIPALE ET LES DIFFÉRENTS SERVICES** concernés afin de bien évaluer l'ambition donnée au projet et appréhender de manière sereine les différents aspects techniques (accès, sécurité, entretien, capacité d'auto-réalisation...).

La démarche proposée se déroule sur 4 séances et conduit à la formalisation d'un premier plan d'aménagement. Des séances complémentaires peuvent être envisagées dans le cadre de la réalisation concrète du projet. Le CAUE peut ainsi **ENCADRER DES ATELIERS AVEC LES ÉLÈVES** de plantations ou de réalisation de petit mobilier par exemple. Il peut aussi conseiller les services municipaux sur une réalisation en régie.

Néanmoins, le CAUE n'a pas pour vocation à se substituer à la maîtrise d'œuvre. L'entrée est avant tout pédagogique. Si l'ambition du projet est très forte et le soutien municipal important, il est nécessaire de **FAIRE APPEL À UNE AGENCE D'ARCHITECTURE OU DE PAYSAGE** afin de faire émerger un projet d'aménagement plus conséquent. Le CAUE pourra alors accompagner la commune en ce sens et trouver sa place dans la démarche.

SÉANCE 1

L'INTRODUCTION SENSIBLE



> **Durée** : 45 à 60 minutes

> **Lieu** : en classe

> **Outils** : carte sensible

> **Objectif** : Présenter la démarche et illustrer la perception qu'ont les élèves de leur cour.

Cette première séance doit permettre, dans un premier temps, de présenter les intervenants et leur métier d'architecte et de paysagiste. Elle doit aussi expliciter la démarche, le déroulé sur le long court et la finalité concrète qui sera le fruit de leur implication.

Suite à cette phase introductive, un premier travail de représentation de la cour est demandé aux élèves. En classe, sans lien avec l'extérieur, il leur est demandé individuellement de représenter la cour, spatialiser les différents éléments qui la composent, les qualifier, selon leur ressenti et leur mémoire.

SÉANCE 2

LE DIAGNOSTIC ACTIF



> **Durée** : 45 à 60 minutes

> **Lieu** : dans la cour

> **Outils** : Craies, peinture, étiquettes, panneaux...

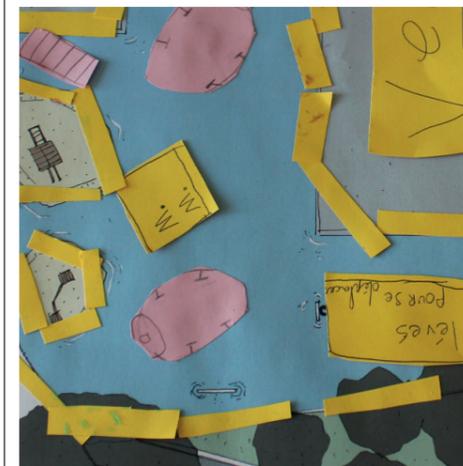
> **Objectif** : Comprendre le rapport des élèves à leur cour par des mises en situation.

À travers différentes questions, les élèves sont mis en situation dans la cour. Ils sont alors confrontés à leur ressenti, à celui des autres, aux règles, aux interdits, à leur aspirations, à leurs usages, à leurs réflexes ... L'idée est de prendre conscience que la cour n'est pas vécue de la même manière par tous et qu'il est important de faire émerger des dynamiques collectives soucieuses de chacun.

Il peut être intéressant que ce travail in situ laisse une trace plus ou moins éphémère dans la cour afin que cela interpelle les élèves sur le temps long et qu'il interroge les parents d'élèves ou les classes qui ne seraient pas partie prenante du projet.

SÉANCE 3

LA PROJECTION DANS L'ESPACE



> **Durée** : 45 à 60 minutes

> **Lieu** : en classe

> **Outils** : Fond de plan, maquette, tampons, crayons, collage...

> **Objectif** : Amener les élèves à imaginer la cour future par les usages.

Cette séance doit permettre aux élèves de se projeter dans une cour rêvée future à travers un travail plastique. La forme prise par ce travail peut être dictée par le travail mené sur les deux séances précédentes qui auront fait émerger des spécificités propres à l'école, aux élèves, à leur ressenti ...

L'idée n'est pas que les élèves se prononcent sur un dessin et aménagement précis, ce qui est le rôle de l'architecte ou du paysagiste. Ce travail doit plutôt les conduire à exprimer des envies d'actions, d'ambiances, de matériaux, de formes avec une ambition forte et transgressive. Charge aux professionnels d'interpréter le tout pour offrir une réponse adaptée.

SÉANCE 4

LA VALIDATION EN DÉBAT



> **Durée** : 45 à 60 minutes

> **Lieu** : en classe et/ou dans la cour

> **Outils** : Plan de synthèse réalisé par le CAUE

> **Objectif** : Faire réagir les élèves à un plan issu de la démarche.

Au sortir de la séance 3, un premier projet est réalisé par le CAUE. Ce plan se doit d'être le plus fidèle possible au discours co-construit avec les élèves lors de l'ensemble du processus tout en prenant en compte les réalités du site, des normes et des ambitions politiques.

Cette dernière séance doit permettre aux élèves de réagir à ce projet, de le conforter ou non. L'idée n'est pas de présenter un projet terminé mais bien de créer un temps de débat.

Cette dernière séance permet aussi d'aborder la suite de la démarche et d'expliquer aux élèves les différentes phases qui devront conduire au chantier.